

Oncodesign Precision Medicine (OPM)
Société Anonyme au capital de 6 221 230,85 euros
Siège social : 18 Rue Jean Mazen
21000 DIJON
892 226 762 RCS DIJON

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 10 JUIN 2025**

Exercice clos le 31 Décembre 2024

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions des articles L. 225-37 et L.225-37-4 du Code de commerce, le Conseil d'Administration rend compte dans son rapport sur le gouvernement d'entreprise (i) de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice (ii) de la composition du Conseil d'Administration et de la Direction Générale (iii) des conventions conclues par un mandataire social ou un actionnaire significatif de la société mère avec une filiale et (iv) du tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, ainsi que leur utilisation.

Le présent rapport a été arrêté par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 03 avril 2025.

1. Les principes de gouvernance

La société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise Middlenext publié en décembre 2009 et révisé en septembre 2021. Ce code est disponible sur le site de Middlenext (www.middlenext.com). Le Conseil d'Administration de la Société réuni en date du 13 avril 2023 s'est prononcé sur les nouvelles recommandations. La société applique ainsi les recommandations qu'il contient de la façon suivante :

Recommandations du Code MiddleNext (version révisée de septembre 2021)	Adoptée	Sera adoptée	En cours de réflexion	Ne sera pas adoptée
R1 : Déontologie des membres du Conseil	X			
R2 : Conflits d'intérêts	X			
R3 : Composition du Conseil : présence de membres indépendants	X			
R4 : Information des membres du Conseil	X			
R5 : Formation des membres du Conseil	X			
R6 : Organisation des réunions du Conseil et des comités	X			
R7 : Mise en place des Comités				X ⁽¹⁾

R8 : Mise en place d'un comité spécialisé sur la Responsabilité sociale/sociétale et environnementale des Entreprises (RSE)	X			
R9 : Mise en place d'un règlement intérieur du Conseil	X			
R10 : Choix de chaque « membre du Conseil »	X			
R11 : Durée des mandats des membres du Conseil	X			
R12 : Rémunération de « membre du Conseil » au titre de son mandat	X			
R13 : Mise en place d'une évaluation des travaux du Conseil	X			
R14 : Relation avec les « actionnaires »	X			
R15 : Politique de diversité et d'équité au sein de l'entreprise	X			
R16 : Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux	X			
R17 : Préparation de la succession des « dirigeants »	X			
R18 : Cumul contrat de travail et mandat social	X			
R19 : Indemnités de départ	X			
R20 : Régimes de retraite supplémentaires	X			
R 21 : Stock-options et attribution gratuites d'actions	X			
R 22 Revue des points de vigilance	X			

- (1) Compte-tenu de la taille et de la structure de la Société, ainsi que de la composition du conseil d'administration, ce dernier n'a pas jugé opportun la mise en place de comités spécifiques. En l'absence de comités spécifiques, les missions sont assumées par le Conseil d'administration.

2. Composition du Conseil d'Administration et de la Direction Générale

Le Conseil d'Administration de la société est composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sauf dérogation prévue par la loi. Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration.

La durée des mandats d'administrateur a été fixée à 6 ans, renouvelable. Cette durée est adaptée aux spécificités de l'entreprise, en conformité avec la recommandation R11 du code Middlednext. Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de 75 ans, sa nomination aurait pour effet de porter à plus du tiers des membres du Conseil le nombre d'Administrateurs ayant dépassé cet âge.

A la date des présentes, le Conseil compte 5 membres, dont 2 femmes et 2 administrateurs indépendants au sens des critères fixés par le Code Middlednext : Madame Karine LIGNEL, Madame Florence DUPRE (*indépendante*), Messieurs Kamel BESSEGHIR (*indépendant*), Jan HOFACK et Philippe GENNE.

La Direction Générale est composée de Monsieur Philippe GENNE, qui cumule les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général depuis le 31 Août 2022, de Madame Karine LIGNEL et de Monsieur Jan HOFACK, Directeurs Généraux Délégués depuis le 31 Août 2022.

I. Indépendance des administrateurs

La recommandation R3 du Code Middlednext prévoit de tester 5 critères qui permettent de justifier de l'indépendance des membres du Conseil d'administration, caractérisée par l'absence de relation financière, contractuelle ou familiale susceptible d'altérer l'indépendance de jugement. En application de ces critères, le Conseil d'administration comptait, au 31 décembre 2024, deux membres indépendants sur cinq.

II. Informations et renseignements individuels sur les mandataires sociaux et leur expertise

Conformément à la recommandation R10 du code Middlednext, une information sur la biographie, la liste des mandats exercés, l'expérience et la compétence de chaque administrateur est fournie ci-après, ainsi que lors de la nomination ou du renouvellement du mandat de chaque administrateur.

Philippe Genne, Président Directeur Général

Philippe Genne est le Président Directeur Général d'Oncodesign Precision Medicine depuis le 31 août 2022.

Après avoir obtenu un PhD en Pharmacologie à l'Université de Dijon en 1992 puis son HDR en 1994, Philippe Genne a pris la direction d'un programme de développement clinique concernant un inhibiteur de multidrogue résistance issus de ses recherches de doctorat pour le compte de la société Debiopharm. Dans ce cadre il a conduit le développement préclinique et des études cliniques de phase I et de phase II en collaboration avec l'Inserm entre 1992 et 1998. Parallèlement, en 1995, il a fondé Oncodesign Biotechnology à Dijon. Depuis cette date, il est considéré comme un serial entrepreneur dans les Sciences du Vivant. Président Directeur Général il est à l'origine de la création et du développement Oncodesign SA cotée sur Euronext Growth entre 1995 et 2022 (45 M€ de revenus en 2022), de sa transformation en 2 entreprises indépendantes Oncodesign Services (ODS) et OPM avec la cession d'ODS à des investisseurs spécialisés sur le service (105M€) et en parallèle la cotation d'OPM sur Euronext growth en 2022. Philippe Genne est un animateur reconnu à tous les niveaux de la chaîne de valeur de la filière des sciences de la vie. Il participa en 2012, à la création de l'AFSSI, Association Française des Sociétés de Services et d'Innovation pour les Sciences de la Vie, et depuis 2018, il a été également Vice-Président du collège PME-TPE et des ETI de Medicen.

Karine Lignel, Administratrice,

Karine LIGNEL est ingénieure en Agro-alimentaire (ENSIA) et détient un Master en Finance et Gestion (IGIA). Elle a commencé sa carrière dans l'industrie agro-alimentaire où elle a tenu des postes techniques et de management. En 2000, Karine LIGNEL s'oriente dans le Capital Risque, où tout en continuant à utiliser ses connaissances scientifiques elle a développé ses compétences analytiques, financières et surtout d'accompagnement. Karine LIGNEL a ainsi accompagné plus de soixante entreprises technologiques, majoritairement dans le domaine de la santé, et a été membre de plus d'une trentaine de Conseils d'Administration ou de surveillance. Elle a notamment accompagné l'introduction en Bourse de Nanobiotix, Oncodesign et MedinCell.

Karine Lignel a accompagné, en tant que représentante de Crédit Mutuel Innovation, Oncodesign depuis 2008.

Elle a rejoint Oncodesign SA en 2021 et a été notamment très impliquée dans sa transformation en 2 entreprises indépendantes, la création et la cotation d'OPM et la cession d'ODS à des investisseurs spécialisés pour un montant de 100 M€.

Jan HOFACK, Administrateur,

Jan HOFACK a obtenu un PhD en Chimie organique à l'Université de Gand en Belgique avant d'acquérir une solide expérience et d'accéder à des postes exécutifs chez Marion Merrell Dow à Strasbourg en France, chez Novartis à Basel en Suisse puis chez AstraZeneca à Göteborg en Suède. Il devient ensuite Vice-Président Chimie Médicinale et Biosciences chez Johnson & Johnson Pharmaceutical R&D (Janssen) à Beerse en Belgique. Il a rejoint Oncodesign en 2009 en tant qu'Associé et Directeur Général Délégué avec la mission de mettre en place et de développer la « Drug Discovery. Fort de 31 années d'expérience en R&D, dont 22 ans dans l'industrie pharmaceutique, Jan HOFACK est également le concepteur de la technologie de chimie Nanocyclix® donnant accès à des inhibiteurs de kinases nouvelle génération.

Kamel Besseghir, Administrateur indépendant

Kamel Besseghir exerce à ce jour une activité de consultant après avoir pris sa retraite. Docteur en médecine, après avoir exercé comme médecin généraliste au début de sa carrière, il a ensuite travaillé pendant quinze années au sein de plusieurs entités académiques notamment l'Institut de pharmacologie à l'Université de Lausanne, le département de pharmacologie et de thérapeutique de la faculté de médecine de l'université de l'état de New York à Buffalo, le département de pharmacologie de la faculté de médecine d'Alger et la faculté de médecine de Syracuse aux USA. Il a rejoint en 1989 les laboratoires Ares Serono à Genève comme manager international afin de mettre en place le système de pharmacovigilance de ce groupe. Il a ensuite dirigé le programme suisse de santé à Madagascar pendant 3 ans. Il a travaillé pendant 18 ans au sein du Groupe Debiopharm comme Directeur médical, puis comme Directeur général délégué (VP) en charge de la recherche puis comme Directeur général (CEO) de Debiopharm SA.

Florence DUPRE, Administratrice indépendante,

Florence DUPRE est titulaire d'un Master de Gestion Marketing de l'ESSEC et d'un Master Biologie Biochimie de l'Ecole Normale Supérieure ULM. Elle dispose d'une vaste expérience de management des équipes pluridisciplinaires dans l'industrie de la santé, tant au niveau national qu'international.

Dirigeante du monde de la santé, Florence Dupré travaille depuis plus de 28 ans à rendre les innovations médicales, pharmaceutiques et/ou technologiques, plus rapidement accessibles aux patients pour lesquels elles sont indiquées. Son parcours professionnel, en France et à l'international, suit celui de la chaîne de valeur en santé, de la R&D à la commercialisation, sur des postes opérationnels, stratégiques ou de transformation des organisations.

Après avoir contribué à de nombreux lancements dans des laboratoires pharmaceutiques internationaux, elle s'est lancée dans des aventures plus entrepreneuriales en créant les filiales françaises de BioAlliance pharma (aujourd'hui Onxeo) puis de Vifor pharma avant de rejoindre Abbvie à la fois sur une responsabilité internationale commerciale et de transformation. Elle rejoint ensuite la filiale Française de Medtronic, leader mondial des technologies de santé, dont elle prend la présidence au moment où le groupe opère un changement de business model au niveau mondial et au cœur de la pandémie de COVID 19 et ce pendant deux ans et demi.

Elle est aujourd'hui DGA de la Poste Santé et Autonomie et Global Healthcare Officer au sein du groupe La Poste.

III. Liste des mandats exercés par les mandataires sociaux de la société

Conformément aux dispositions de l'article L225-37-4 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

• **M. Philippe GENNE**

Date de nomination : 31/08/2022
DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027
MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Président du Conseil d'administration et Directeur Général

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE

Fonction	Société	Siège
Président et DG	OPM	18 Rue Jean Mazen – 21000 DIJON
Contrôleur de gestion	GIE PHARMIMAGE	1 RUE PROFESSEUR MARION, 21000 DIJON
Membre du conseil d'administration	Centre de lutte contre le cancer Georges François Leclerc	1 rue du professeur Marion -21000 Dijon
Président	P.C.G.	18 Rue Jean Mazen – 21000 DIJON
Président	SAS ANG	18 Rue Jean Mazen – 21000 DIJON
Co-gérant	SCI CHATEAU DE DOMOIS	3 Rue de la croix de Molphey 21600 FENAY
Administrateur	SA ANS BIOTECH AUVERGNE NEUROSCIENCES	20 - 22 rue Henri Et Gilberte Goudier ZI la Varenne 63200 Riom
Président du Conseil de surveillance	CANCER BUSTER BIDCO	20 Rue Jean Mazen – 21000 DIJON

• **Mme Karine LIGNEL**

Date de nomination : 31/08/2022
DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027
MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Administratrice et Directrice Générale Déléguée

Fonction	Société	Siège
Membre du comité de pilotage	LallianSe	229 rue Saint Honoré 75001 Paris
Membre du comité d'investissement	Medevice Capital	37 rue Cassiopée 76450 Chavanod
Gérante	SCI La Tour de Pigranel	40 impasse du Petit Pont 69640 Cogny
Administratrice et DGD	OPM	18 Rue Jean Mazen – 21000 DIJON

• **M. Jan HOFACK**

Date de nomination : 31/08/2022
DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027
MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Administrateur et Directeur Général Délégué

Fonction	Société	Siège
Administrateur et DGD	OPM	18 Rue Jean Mazen – 21000 DIJON
Directeur	PHARMOPSIS BVBA	32 Rode – Kruislaan 2390 Westmalle (Belgique)

- **Monsieur Kamel BESSEGHIR**

Date de nomination : 31/08/2022
DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027
MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Administrateur

Fonction	Société	Siège
Administrateur	OPM	18 Rue Jean Mazen – 21000 DIJON
Administrateur	FluoSphera SA	Route de la Galaise 34 1228 Plan-les-Ouates - Suisse
Conseiller Scientifique	Avrion Therapeutics SA	c/o 3DLegal, Rue de Bourg 27, 1003 Lausanne - Suisse

- **Mme Florence DUPRE**

Date de nomination : 30/05/2023
DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028
MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Administratrice

Fonction	Société	Siège
Administratrice	OPM	18 Rue Jean Mazen – 21000 DIJON
Présidente gérante	3STAIRSBLOOM SCI DUPRE&CO	46 Rue de la Petite Fontaine 92190 MEUDON 36 Rue du Hameau 75015 PARIS
DGA	La Poste Santé et Autonomie	9 rue du colonel pierre Avia 75015 Paris
Présidente	CDDIS	46 rue de la petite fontaine 92190 Meudon
Administrateur	REMEDEE LABS	99 Chemin de l'Etoile 38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

3. Organisation et fonctionnement des organes d'administration et de direction

I. Organisation et fonctionnement du Conseil d'Administration (articles 13 et 14 des statuts)

La Société est administrée par un Conseil d'Administration dont le Président, Monsieur Philippe GENNE, est également Directeur Général. La réunion des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général a en effet été décidée par le Conseil d'Administration dans sa séance du 31 Août 2022. Ce mode de gouvernance est considéré comme le plus adapté au mode d'organisation de l'entreprise.

Monsieur Philippe GENNE est assisté dans ses fonctions par Madame Karine LIGNEL et par Monsieur Jan HOFACK, Directeurs Généraux Délégués depuis le 31 Août 2022.

En sa qualité de Président, Monsieur Philippe GENNE organise et dirige les travaux du Conseil d'Administration dont il rend compte à l'Assemblée générale des actionnaires. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure que les Administrateurs sont en mesure d'exercer leur mandat.

II. Missions du Conseil d'Administration (article 16 de statuts et article 1 du Règlement intérieur)

Conformément à son règlement intérieur adopté le 31 Août 2022 et à l'article 16 des statuts le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Le Conseil d'Administration reçoit une information périodique, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses comités, sur tout évènement significatif pour la conduite des affaires de la Société.

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société (ou de ses filiales) l'exige sur convocation de son Président ou du tiers au moins de ses membres, sept jours avant la séance, sauf cas d'urgence, par tous moyens ou verbalement. Tous les documents nécessaires pour informer les administrateurs sur les points à l'ordre du jour sont joints à la convocation ou remis dans un délai raisonnable, préalablement à la réunion.

III. Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été adopté le 31 Août 2022, en conformité avec la recommandation R9 du code Middlenext : il précise le rôle du Conseil, sa composition et les critères permettant d'apprécier l'indépendance de ses membres, les règles de son fonctionnement ainsi que les conditions de préparation de ses réunions.

Le règlement intérieur rappelle en outre les droits et devoirs des administrateurs dans l'exercice de leur mandat. En conformité avec la recommandation R1 du code Middlenext (Déontologie des membres du Conseil), le règlement intérieur reprend dans son article 4 les devoirs et obligations des membres du Conseil d'Administration : connaissance et respect des textes règlementaires, respect de l'intérêt social, efficacité du conseil d'administration, liberté de jugement, obligation de diligence, obligation de confidentialité. Le même article précise également, en conformité avec la recommandation R2 du Code Middlenext que tout administrateur ou tout candidat à la nomination à un poste de membre du conseil d'administration doit informer complètement et immédiatement le conseil d'administration de tout conflit d'intérêts réel ou potentiel qu'il pourrait avoir dans le cadre de ses fonctions d'administrateur, afin notamment de déterminer s'il doit s'abstenir des débats et/ou de voter les délibérations concernées.

IV. Limitations apportées aux pouvoirs du Président-Directeur Général et des Directeurs Généraux délégués par le Conseil d'Administration

Dans les limites de l'objet social et des limitations prévues par la loi, les dirigeants sont investis des pouvoirs les plus étendus, sans limitation.

V. Proposition de nomination d'un nouvel administrateur de la Société

Il est proposé à l'Assemblée générale, de nommer Monsieur Christophe THURIEAU, domicilié 24 rue de la Faisanderie, 75116 Paris, en qualité de nouvel administrateur, en adjonction aux membres du Conseil d'Administration actuellement en fonction, pour une période de six ans qui prendra fin à l'issue de

l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2031 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

4. Conventions réglementées

Personne concernée	Nature	Montant
Jan HOFACK	Honoraires dans le cadre des prestations de Directeur Scientifique facturés par les sociétés de Monsieur Jan Hoflack, Pharmopsis BV et Pharmopsis PMDE	Honoraires : 140 240 € HT Frais de déplacement : 0€
SAS ANG	Dépôt de garantie (sous location immeuble) Loyers Charges locatives Refacturation de taxe foncière	126 000 € 293 789 € 11 474 € 23 989 €
SAS PCG	Refacturation location voiture et autres frais de représentation	Prise en charge des frais de location d'une voiture, des frais d'essence, de péage, ainsi que les frais de représentation : 28 647€ HT
	Rémunération au titre de sa caution	Rémunération à hauteur de 0,5 % du montant cautionné, soit un montant de 4 125€ au titre de 2024
Kamel BESSEGHIR	Rémunération au titre d'une prestation d'accompagnement stratégique de la Société	Aucun effet sur l'exercice 2024

5. Tableau sur les délégations en matière d'augmentation de capital

Les délégations présentées dans le tableau ci-dessous ont été consenties au Conseil d'Administration aux termes des Assemblées Générales Mixtes du 30 mai 2023 et du 26 juin 2024. Aucune autre délégation n'a, depuis lors, été accordée par l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société.

Date AG	# résolution	Contenu de la délégation	Durée	Plafond/Limite	Utilisation	Expiration
Mercredi 26 juin 2024	5	Mise en place d'un programme de rachat par la société de ses propres actions	18 mois	10% du nombre total des actions composant le capital social, 5% de ce même nombre total des actions composant le capital social, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe	Au 31/12/2024, la société détenait 56.403 actions auto détenues au titre du contrat de liquidité avec la société TP ICAP	Vendredi 26 décembre 2025
Mercredi 26 juin 2024	6	Annulations des actions auto-détenues en suite de la mise en œuvre du programme de rachat par la société de ses propres actions	24 mois	dans la limite de 10% du capital social	Néant	Vendredi 26 juin 2026
Mercredi 26 juin 2024	7	Augmentation de capital par voie d'offre au public	26 mois	le montant nominal maximum des augmentations de capital ne pouvant pas excéder 8 000 000 € dans la limite de la fraction non utilisée du plafond global de 8 000 000 € fixé par la 10 ^e résolution de l'AGM du 26 juin 2024 montant nominal global des VM représentatives de créance donnant accès au capital ne pouvant excéder		Mercredi 26 août 2026

				20.000.000 € le tout dans la fraction non utilisée du plafond global de 20.000.000 € fixé par la 10 ^e résolution de l'AGM du 26 juin 2024		
Mardi 30 mai 2023	9	Augmentation de capital par voie de placement privé	26 mois	<p>le montant nominal maximum des augmentations de capital ne pouvant pas excéder 8 000 000 € dans la limite de la fraction non utilisée du plafond global de 8 000 000 € applicable à la présente délégation ainsi qu'aux 8, 10, 11^e et 12^e résolutions de l'AGM du 30 mai 2023</p> <p>montant nominal global des VM représentatives de créance donnant accès au capital ne pouvant excéder 20.000.000 € le tout dans la fraction non utilisée du plafond global de 20.000.000 € applicable à la présente délégation et des 8, 10, 11^e et 12^e résolutions de l'AGM du 30 mai 2023</p>	Néant	mercredi 30 Juillet 2025
Mercredi 26 juin 2024	8	Augmentation de capital à catégorie de personne (« small caps »)	18 mois	<p>le montant nominal maximum des augmentations de capital ne pouvant pas excéder 8 000 000 € dans la limite de la fraction non utilisée du plafond global de 8 000 000 € fixé par la 10^e résolution de l'AGM du 26 juin 2024</p> <p>montant nominal global des VM représentatives de créance donnant accès au capital ne pouvant excéder 20.000.000 € le tout dans la fraction non utilisée du plafond global de</p>	Néant	Vendredi 26 décembre 2025

				20.000.000 € fixé par la 10 ^e résolution de l'AGM du 26 juin 2024		
Mercredi 26 juin 2024	9	Augmentation de capital à catégorie de personne : salariés, fournisseurs, clients stratégiques, mandataire d'une société étrangère liée	18 mois	<p>le montant nominal maximum des augmentations de capital ne pouvant pas excéder 8 000 000 € dans la limite de la fraction non utilisée du plafond global de 8 000 000 € fixé par la 10^e résolution de l'AGM du 26 juin 2024</p> <p>montant nominal global des VM représentatives de créance donnant accès au capital ne pouvant excéder 20.000.000 € le tout dans la fraction non utilisée du plafond global de 20.000.000 € fixé par la 10^e résolution de l'AGM du 26 juin 2024</p>	Néant	Vendredi 26 décembre 2025
Mardi 30 mai 2023	12	Augmentation de capital avec maintien du DPS	26 mois	<p>le montant nominal maximum des augmentations de capital ne pouvant pas excéder 8 000 000 € dans la limite de la fraction non utilisée du plafond global de 8 000 000 € fixé par la 10^e résolution de l'AGM du 26 juin 2024</p> <p>montant nominal global des VM représentatives de créance donnant accès au capital ne pouvant excéder 20.000.000 € le tout dans</p>	Néant	Mercredi 30 juillet 2025

				la fraction non utilisée du plafond global de 20.000.000 € fixé par la 10 ^e résolution de l'AGM du 26 juin 2024		
Mardi 30 mai 2023	13	Augmentation de capital en cas de demande excédentaires	26 mois	dans la limite de 15% de l'émission initiale,	Néant	Mercredi 30 Juillet 2025
Mardi 30 mai 2023	14	Attribution gratuite d'actions	38 mois	dans la limite de 10% du capital social	Attribution de 538.000 actions gratuites par le CA du 21 février 2023 Attribution de 24.500 actions gratuites par le CA du 13 décembre 2023	Jeudi 30 juillet 2026
Mardi 30 mai 2023	25	Stock-options	38 mois	dans la limite de 5% du capital social	Néant	Jeudi 30 juillet 2026
Mercredi 26 juin 2024	11	BSPCE	18 mois	dans la limite de 10% du capital social au jour de la décision d'émission	Néant	Vendredi 26 décembre 2025
Mercredi 26 juin 2024	12	Augmentation de capital réservée aux salariés (PEE)	26 mois	Dans la limite de 3% du capital social	Néant	Mercredi 26 août 2026

Fait à DIJON
Le 03 avril 2025

Le Conseil d'Administration
Philippe GENNE